

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA GESTION DU SANGLIER

1. Délimitation des unités de gestion, adhésion des acteurs concernés à l'unité de gestion

2. Organisation de l'unité de gestion

- gremiums/coordonateur;
- responsabilités;
- délais.

3. Définition des objectifs de chasse

- stabilisation, baisse ou augmentation des effectifs;
- sex-ratio, structure d'âge des tableaux de chasse;
- quotas de tirs minimaux par classe d'âge et par sexe, composition du tableau de chasse;
- planification de la chasse: zones de chasse intensive, zones calmes (éventuellement agrainage dissuasif), cultures agricoles sensibles;
- planification des activités cynégétiques pendant l'année.

4. Choix des modes de chasse adaptés

- affût, chasse à l'approche, coordination;
- chasse intermittente;
- munitions (balles, grenaille, « brenneke »);
- sources lumineuses artificielles, matériel de visée nocturne, tirs pendant les périodes de protection, chatières pour la capture d'animaux vivants;
- installations de chasse: postes d'affûts mobiles ou fixes.

5. Limitation des dégâts aux cultures

- information des agriculteurs sur la problématique du sanglier;
- mesures de prévention raisonnables;
- installation et entretien de sites d'agrainages pour le tir et/ou d'agrainage dissuasif;
- activités cynégétiques en cas de dégâts intolérables: flux d'informations agriculteurs/chasseurs, dispositifs d'affût, coordination et responsabilités;
- constatation des dégâts, conditions pour le dédommagement, calcul et réduction des indemnisations;
- dégâts indirects;
- réparation des dégâts;
- concepts particuliers.

6. Instruments de contrôle

- tableaux de chasse, statistique de chasse;
- relevé des effectifs, analyses rétrospectives;
- statistique des animaux tués par la circulation routière;
- statistique des dégâts dus au sanglier, montants alloués pour les indemnisations des dégâts, dégâts par animal abattu;
- contrôles sanitaires: prélèvement d'échantillons pour l'examen de recherche des trichinelles, autres maladies;
- contrôle des quantités ingérées sur les sites d'agrainage pour le tir ou d'agrainage dissuasif.